



Association déclarée le 09/05/2001,
reconnue d'intérêt général en 2007

janvier 2013

Actions AVEVY 2012-2013

En partenariat avec la Région



Siège social et adresse postale: 15 rue Cambrelang 91330 YERRES
Tel : 01 69 48 10 01 Site : www.avevy.com Mail : asso.avevy@free.fr

- Etude des départs et arrivées programmés et des mouvements réels entre 23h00 et 23h30 d'une part, et entre 06h00 et 06h30 d'autre part, en vue de réclamer un allongement du couvre-feu de deux fois 30 minutes (étude ayant débuté le 1^{er} septembre 2010 ; conférence de Presse en octobre 2012 ; fin de l'étude : 31/12/2012 ; action ministérielle au cours du 1^{er} trimestre 2013). Lancement d'une pétition à ce sujet : plus de 3.000 signatures recueillies

- Dispositif permanent de surveillance du respect des réglementations :

- Surveillance des trajectoires de départ et d'arrivée de tous les avions, tant à l'est qu'à l'ouest, et dénonciation mensuelle des irrégularités et du non respect des procédures (voir le descriptif de l'implantation d'un radar spécifique AVEVY ci-dessous). Co-signature de 21 mairies riveraines de Paris-Orly (en cours : 27 mairies). Copie trimestrielle au directeur général de la DGAC, qui nous apporte une réponse circonstanciée avec justifications
- Ecoute des conversations Tour de contrôle / pilotes au départ et à l'arrivée de Paris-Orly, avec possibilité d'enregistrements et d'en extraire les dialogues pertinents
- Analyse des "causes météorologiques" selon la DGAC : correspondance avec les observations météo réelles (METAR). Depuis mi-2012, AVEVY a également accès aux archives de pluviométrie et de couvertures nuageuses locales
- Détermination additionnelle de composantes de vent (cap et vitesse) à 2.000, 5.000 et 10.000 pieds (en plus du sol), dans les cas de déviations de trajectoires
- Détection et localisation permanente des décharges électromagnétiques dues aux orages, envoi à un serveur en réseau mondial et possibilité de rejouer les séquences météo susceptibles d'entraîner des déviations de trajectoires
- Analyse systématique des décollages et atterrissages pendant la période de couvre-feu (23h30 à 6h00) et dénonciation des infractions à la DGAC (continu à partir d'octobre 2010)

- Insonorisation des bâtiments et aide financière : AVEVY est maintenant membre de la Commission *ad hoc* (CCAR). A la première réunion à laquelle AVEVY participait (décembre 2012), 700 dossiers ont été acceptés ! Etude acoustique prochaine par une société indépendante, pour englober tout le quartier Grosbois dans le plan de gêne sonore

- Etude des optimisations potentielles du virage pour rejoindre RDL 247° CLM : nous travaillons avec un contrôleur aérien d'Orly et un pilote d'A340. Réunion avec la Direction du Développement Durable d'Air France (décembre 2012) afin de déterminer si d'autres formes de virages sont possibles, survolant davantage champs, bois et forêts : soutien de cette compagnie, qui recommande de rencontrer la DGAC

- Nomination d'AVEVY à la Commission Consultative de l'Environnement de Paris-Orly
- Rencontres formelles avec les Vice Présidences des Conseils Généraux de l'Essonne et du Val de Marne. Réunions de travail avec le rapporteur pour avis de l'Assemblée Nationale, commission des finances pour l'aviation civile
- Dénonciation à la DGAC de l'utilisation des inverseurs de poussée avec remise de gaz à l'atterrissage après 22 heures (la réglementation l'interdit ; continu à partir d'octobre 2010) : mise à l'étude par la DGAC d'une procédure de surveillance (gendarmerie de l'air) et de sanction
- Etude des emports moyens et des taux de remplissage des avions, qui pourrait conduire AVEVY à réclamer au législateur une "taxe sur les sièges vides" : analyse réglementaire par un expert juridique, administrateur d'AVEVY
- Nombreuses participations aux réunions de travail de la Commission stratégique sur l'avenir de la plateforme aéroportuaire d'Orly, commission dite "NKM", mise en place par Madame le ministre Nathalie Kosciusko-Morizet et présidée par le préfet André VIAU. Présentations formelles par AVEVY sur l'augmentation du trafic aérien dans le monde et en Ile de France, ainsi que sur les effets néfastes du bruit et de la pollution atmosphérique sur la santé humaine
- Surveillance permanente des créneaux attribués par COHOR : nous avons fait reculer un horaire d'arrivée matinale non réglementaire de 10 minutes, et de 30 minutes pour la saison d'été 2012
- Etude d'une remise à plat des mesures de bruit pour mieux tenir compte de la répétition et de la durée de la gêne sonore (nombre d'émergences par unité de temps, leurs durées individuelles, en plus du volume et de la période de la journée) : fin 2010 – 2012
- Implantation prochaine d'une station de mesure des agents polluants par ADP sur le territoire de la commune de Yerres : accord en 2010, réalisation courant 2013 selon disponibilités
- Implantation d'une station radar propre à AVEVY (radar secondaire, transpondeurs Mode-S et ADS-B) fournissant des informations complémentaires à celles de VITRIL, que nous continuons à utiliser quotidiennement (étude 4ème trimestre 2010, réalisation février 2011)
- Vérification de l'application de sanctions par l'ACNUSA pour les vols ayant été repérés par AVEVY comme étant en infraction, et confirmés par la DGAC (octobre 2010 puis continu)
- Analyse des fréquences de décollage vers l'est en fonction de la météo : les jours de beau temps, sans vent, la répartition est / ouest est-elle équilibrée ?
- Refonte totale du site Internet (43 pages principales, nombreux visuels) et création d'un Forum public de discussions comprenant un accès réservé aux adhérents (mai 2010)
- Lancement des premières campagnes d'e-mailings (mesure d'économies environnementale et financière) : novembre 2010. Utilisation régulière pour AVEVY Flash et communiqués : 1.600 contacts
- Pôle d'Orly : nombreuses participations au groupe de travail Bruit

AVEVY : Association déclarée le 09/05/2001 et reconnue d'intérêt général en 2007

Siège social et adresse postale: 15 rue Cambrelang 91330 YERRES

Tel : 01 69 48 10 01 Site : www.avevy.com Mail : asso.avevy@free.fr